

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique
et solidaire

Secrétariat général

Direction des ressources humaines

Arrêté du 16 mars 2020

modifiant l'arrêté du 31 juillet 2018 portant répartition de l'enveloppe d'emplois et de points de nouvelle bonification indiciaire dans certains services centraux et assimilés du ministère de la transition écologique et solidaire, au titre des 6^e et 7^e tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour

NOR : TREK2007547A

(Texte non paru au Journal officiel)

La ministre de la transition écologique et solidaire,

Vu l'arrêté du 15 février 2018 modifiant l'arrêté du 7 décembre 2001 fixant les conditions d'attribution de la nouvelle bonification indiciaire à certains personnels du ministère de l'équipement, des transports et du logement,

Vu l'arrêté du 31 juillet 2018 modifié portant répartition de l'enveloppe d'emplois et de points de la nouvelle bonification indiciaire dans certains services centraux et assimilés du ministère de la transition écologique et solidaire, au titre de la 6^e et 7^e tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour,

ARRÊTE

Article 1^{er}

A compter du 1^{er} février 2019, le tableau en annexe de l'arrêté du 31 juillet 2018 susvisé est remplacé par le tableau de l'annexe du présent arrêté.

Article 2

Les postes éligibles à la nouvelle bonification indiciaire, au titre des 6^e et 7^e tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour, doivent correspondre à des missions des ministères chargés de la transition écologique et de la cohésion des territoires.

Article 3

La Secrétaire générale est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et solidaire.

Fait le 16 mars 2020

Pour la ministre et par délégation,
Le Sous-directeur du pilotage, de la performance et de la synthèse

signé

Nicolas NEIERTZ

Annexe de l'arrêté n° TREK2007547A du 16 mars 2020

Répartition de l'enveloppe d'emplois et de points de nouvelle bonification indiciaire dans certains services centraux et assimilés au titre des 6° et 7° tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour

Service	Libellée service	A		B		C		Total	
		emplois	points	emplois	points	emplois	points	emplois	points
Cabinet	CABMTES	4	100	4	60	1	10	9	170
Conseil général de l'environnement et du développement durable	CGEDD	15	485	4	60	1	10	20	555
Centre ministériel de valorisation des ressources humaines	CMVRH	27	827	11	165	0	0	38	992
Direction générale de l'aménagement du logement et de la nature	DGALN	65	1693	15	215	2	20	82	1928
Secrétaire général	SG	120	3138	46	690	11	110	177	3938
Commissariat général au développement durable	CGDD	35	900	10	150	1	10	46	1060
Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer	DGITM	77	2010	22	330	3	30	102	2370
Direction générale de la prévention des risques	DGPR	4	80	0	0	0	0	4	80
Direction générale de l'énergie et du climat	DGEC	9	220	1	15	1	10	11	245
Centre de prestations et d'ingénierie informatiques	CPII	2	40	0	0	0	0	2	40
Conseil national des transports	CNT	1	37	0	0	0	0	1	37
Service technique des remontées et des transports guidés	STRMTG	1	37	1	15	0	0	2	52
Secrétariat général du tunnel sous la Manche	SGTM	1	23	0	0	0	0	1	23
Contrôle budgétaire et comptable ministériel	CBCM	2	60	1	15	0	0	3	75
Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture	DPMA	1	30	0	0	0	0	1	30
TOTAL		364	9680	115	1715	20	200	499	11 595

